Extension du programme PHARE à la Bosnie-Herzégovine (modif. règl. 3906/89/CEE)

1995/0361(CNS) - 22/04/1996 - Acte final

-MESURE COMMUNAUTAIRE : Règlement CE n°753/96 du Conseil modifiant le règlement CEE n° 3906/89 en vue de l'extension de l'aide économique à la Bosnie-Herzégovine. -CONTENU: Le règlement étend le programme PHARE à la Bosnie-Herzégovine. Cette extension intervient à la suite de l'accord de paix signé par ce pays à Paris le 14 décembre 1995. -ENTREE EN VIGUEUR : 29.04.1996